

RCS : ROUEN
Code greffe : 7608

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de ROUEN atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1989 B 00099
Numéro SIREN : 318 610 623
Nom ou dénomination : MAZARS

Ce dépôt a été enregistré le 02/03/2018 sous le numéro de dépôt 1047

Duplicata
GREFFE DU
TRIBUNAL DE COMMERCE
DE ROUEN

RECEPISSE DE DEPOT

BP 531 - 3 rue Jacques Lelieur
76005 ROUEN Cedex 2
www.infogreffe.fr
RIB : 11425 - 00900 - 08044977411 - 71
Tel : 02.35.70.08.60 / Fax : 02.35.07.85.35

MAZARS
15 quai Lamandé
BP 1146
76063 LE HAVRE CEDEX

V/REF :
N/REF : 89 B 99 / 2018-B-1047

Le greffier du tribunal de commerce de Rouen certifie qu'il a reçu le 02/03/2018,
les documents comptables prévus aux articles L 232-21 et suivants du code de commerce, de l'exercice clos le
31/08/2017.

Concernant la société

MAZARS
Société anonyme
53 rue Louis Pasteur
76130 Mont-Saint-Aignan

Le dépôt a été enregistré sous le numéro 2018-B-1047 le 02/03/2018
R.C.S. ROUEN 318 610 623 (89 B 99)

Fait à ROUEN le 02/03/2018,
LE GREFFIER



MAZARS

Société Anonyme au capital de 336 000.00 €

Siège social : 53 rue Louis Pasteur

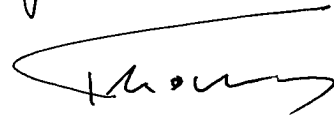
76130 Mont Saint Aignan

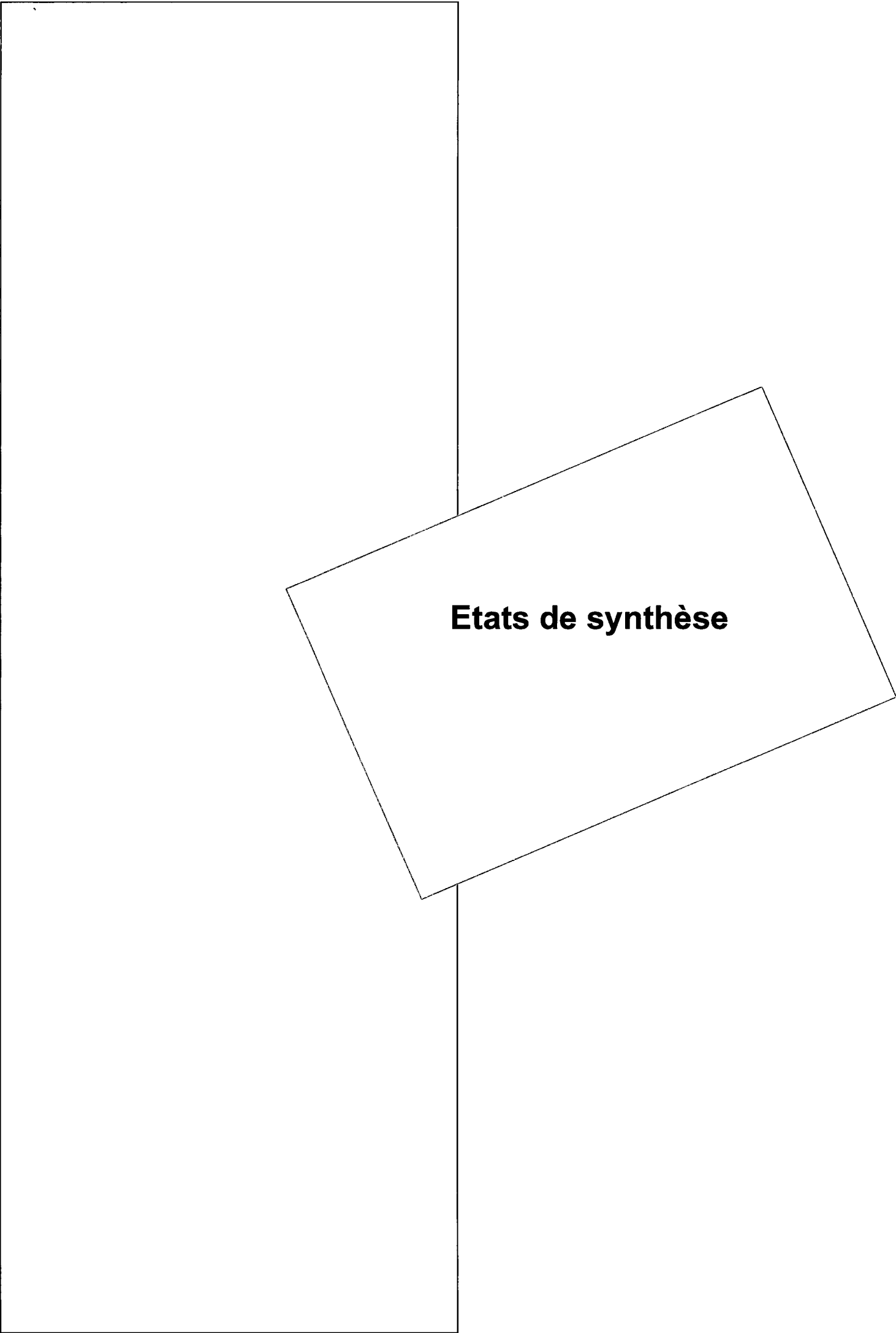
318 610 623 RCS ROUEN

BILAN AU 31 Août 2017

- Bilan actif
- Bilan passif
- Compte de résultat
- Annexe

*Copie certifiée
conforme à
l'original.*





Etats de synthèse

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	16 180	16 180		693
Fonds commercial (1)	876 450	616 988	259 462	273 380
Autres immobilisations incorporelles	44 337	43 206	1 130	2 005
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	794 992	567 778	227 214	268 442
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 490		1 220 490	1 220 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	170		170	169
Prêts				
Autres immobilisations financières	79 797		79 797	76 925
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 032 415	1 244 153	1 788 263	1 842 104
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	212 175		212 175	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 152		1 152	1 152
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 763 892	418 001	3 345 891	3 476 565
Autres créances	1 101 624		1 101 624	1 392 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 190 276		1 190 276	984 897
Charges constatées d'avance (3)	207 896		207 896	117 818
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 477 015	418 001	6 059 015	5 972 626
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 509 431	1 662 153	7 847 277	7 814 729
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			467 923	429 034

Bilan Passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	118 350	112 302
Report à nouveau	-703 500	-693 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	784 843	835 549
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 025	41 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES	679 313	734 470
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	139 211	299 106
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 093 108	2 770 070
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 474	65 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 719	574 951
Dettes fiscales et sociales	3 200 194	3 278 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 855	1 669
Autres dettes	16 403	21 810
Produits constatés d'avance (1)		18 042
TOTAL DETTES	7 167 964	7 030 259
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 847 277	7 814 729
(1) Dont à plus d'un an (a)	480 792	567 272
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 659 698	6 397 060
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	780	972
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		


Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 939 262	11 391 580
Chiffre d'affaires net	10 939 262	11 391 580
Dont à l'exportation	19 931	18 200
Production stockée	212 175	-199 977
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	17 522	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	468 983	620 359
Autres produits	2	8 242
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 637 944	11 820 205
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 671 995	2 704 941
Impôts, taxes et versements assimilés	273 420	282 638
Salaires et traitements	4 903 310	4 895 576
Charges sociales	1 952 353	2 004 449
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	60 240	63 820
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	215 990	156 590
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	75 289	174 801
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 152 597	10 282 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 485 347	1 537 390
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2	3
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 706	2 226
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	126	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 833	2 229
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	65 679	37 760
Différences négatives de change	229	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	65 908	37 760
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-63 074	-35 532
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 422 272	1 501 858

Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	833	476
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	50 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	50 833	476
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 507	23
Sur opérations en capital	256 762	15 069
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	259 268	65 091
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-208 435	-64 616
Participation des salariés aux résultats (IX)	148 375	193 341
Impôts sur les bénéfices (X)	280 619	408 353
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 691 610	11 822 909
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 906 767	10 987 360
BENEFICE OU PERTE	784 843	835 549
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MAZARS MONT SAINT AIGNAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 7 847 277 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 784 843 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont été établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du 26/12/2016 applicable aux exercices clos le 31/12/2016 et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TD 88-90

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 160 929 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.


Notes sur le bilan
Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	876 450			876 450
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 517			60 517
Immobilisations incorporelles	936 967			936 967
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	525 761	2 793		528 554
- Matériel de transport	10 344		10 344	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	265 704	733		266 438
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	801 810	3 526	10 344	794 992
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 220 490			1 220 490
- Autres titres immobilisés	169			170
- Prêts et autres immobilisations financières	76 925	2 872		79 797
Immobilisations financières	1 297 584	2 872		1 300 457
ACTIF IMMOBILISE	3 036 361	6 398	10 344	3 032 415

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2017
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	113 199
Total	876 450

La fusion simplifiée de la société ATHALYS a dégagé un mali technique de 113 198.64 euros sur l'exercice clos le 31/08/2014. Depuis le 1er juillet 2016, la SA MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06. Le fonds commercial présent au 1 juillet 2016 n'a pas une utilisation limitée dans le temps et à ce titre, n'est pas amorti. En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EAZY BY MAZARS 76600 LE HAVRE	15 000	-26 898	99,33	-29 606
SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE 76120 LE GRAND QUEVIL	368 000	272 461	99,96	-3 155
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 220 489	1 220 489			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	603 070	13 918		616 988
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 819	1 568		59 387
Immobilisations incorporelles	660 889	15 486		676 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	329 091	29 808		358 899
- Matériel de transport	10 344		10 344	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 932	14 946		208 879
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	533 368	44 754	10 344	567 778
ACTIF IMMOBILISE	1 194 257	60 240	10 344	1 244 153

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 153 209 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	79 797		79 797
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 763 892	3 295 969	467 923
Autres	1 101 624	1 101 624	
Charges constatées d'avance	207 896	207 896	
Total	5 153 209	4 605 489	547 720

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	106 912
FOURNIS.RRR A OBTENUS	633
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	5 377
AUTRES ORGANISMES SOC.	747
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	110 915
Total	224 584

Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	323 227	215 990	121 216	418 001
Total	323 227	215 990	121 216	418 001
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		215 990	121 216	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 000	16,00

Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,95	20 990,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 025			41 025
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 025			41 025
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 000		50 000		
Total	50 000		50 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières					
Exceptionnelles			50 000		

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 140 490 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	780	780		
- à plus de 1 an à l'origine	138 431	60 816	77 615	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 093 108	2 689 931	403 177	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 719	689 719		
Dettes fiscales et sociales	3 200 194	3 200 194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 855	1 855		
Autres dettes (**)	16 403	16 403		
Produits constatés d'avance				
Total	7 140 490	6 659 698	480 792	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	159 704			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 557 854			

Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	166 730
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	780
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	82 290
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	320
DETTES PROV CONGES A PAYER	317 747
DETTES PROV PARTICIPATION	148 375
DETTES PROV INTERESSEMENT	462 125
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	351 958
AUTRES CHARGES A PAYER	11 549
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	147 271
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	164 281
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	122 101
TAXE D APPRENTISSAGE	20 725
FORM PROFESSIONNELLE ALTERNANCE	13 960
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	17 831
EFFORT CONSTRUCTION	33 856
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	26 579
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	5 520
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	12 524
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	101 244
CLIENTS RRR A ACCORDER	12 219
Total	2 219 984

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	207 896		
Total	207 896		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 649 841	19 931	10 669 772
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	269 490		269 490
TOTAL	10 919 331	19 931	10 939 262

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 507	
Autres charges	256 762	
Produits des cessions d'éléments d'actif		833
Provisions pour risques et charges		50 000
TOTAL	259 268	50 833

Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 422 272	280 619	1 141 653
+ Résultat exceptionnel	-208 435		-208 435
- Participations des salariés	148 375		148 375
Résultat comptable	1 065 462	280 618	784 843

Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 45 675 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 025
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	41 025
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	178 050
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	178 050
C. Déficits reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future	45 675
(A - B - C - D) * 33 1/3 %	

Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 115 personnes dont 1 apprenti.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault
92 400 COURBEVOIE

 **Autres informations****Engagements financiers**

Engagements donnés

Les parts détenues dans le capital de notre filiale SARL Cabinet d'Audit Lecomte ont été données en garantie d'un prêt consenti par la BSD-CIC.

La dernière échéance de ce prêt a été payée au mois de juillet 2017 et le prêt était donc totalement remboursé à la clôture.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 239 816 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés, .

MAZARS
Société anonyme
Capital 336.000 €

53 rue Louis Pasteur
76130 MONT SAINT AIGNAN

RCS ROUEN 318 610 623

PROCES-VERBAL DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
EN DATE DU 23 janvier 2018

L'an deux mille dix-huit,

Le vingt-trois janvier, à quatorze heures.

Les actionnaires de la Société anonyme **MAZARS**, au capital de 336.000 euros, divisé en 21.000 actions de 16 euros chacune, dont le siège social est situé 53 rue Louis Pasteur à Mont-Saint-Aignan (Seine-Maritime), immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Rouen sous le n° 318 610 623, se sont réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, **Tour Exaltis, 61, rue Henri Renault – 92400 COURBEVOIE**, sur convocation du Président du Conseil d'Administration.

Chaque actionnaire a été convoqué le 8 janvier 2018.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque membre de l'assemblée en entrant en séance et à laquelle sont annexés les pouvoirs des actionnaires représentés.

Est présente la Société d'Audit Arnould Bacot, Commissaire aux Comptes titulaire, régulièrement informé et convoqué.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Alain CHAVANCE, Président du Conseil d'Administration.


Madame Monique THIBault est désignée comme scrutateur.

Monsieur Joël THOMAS est désigné comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par les membres du bureau, permet de constater que les actionnaires présents, représentés ou ayant voté par correspondance, possèdent la totalité des actions ayant droit de vote.

Le Président constate en conséquence que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'assemblée :

 1



- la copie de la lettre de convocation du commissaire aux comptes, et de chaque actionnaire,
- la feuille de présence,
- la liste des administrateurs,
- l'inventaire, les comptes annuels arrêtés au 31 août 2017,
- le rapport de gestion du conseil d'administration,
- les rapports du commissaire aux comptes,
- le projet des résolutions soumises à l'assemblée.

Puis, le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du conseil d'administration,
- Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 août 2016,
- Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées à l'article L. 225-38 du code de commerce,
- Approbation desdites conventions ainsi que des comptes et opérations de l'exercice,
- Quitus aux administrateurs,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Pouvoirs pour les formalités.

Lecture est ensuite donnée du rapport du conseil d'administration et des rapports du commissaire aux comptes.

Le président déclare alors la discussion ouverte.

Après échange de vues, personne ne demandant plus la parole, le président soumet successivement aux voix les résolutions suivantes :

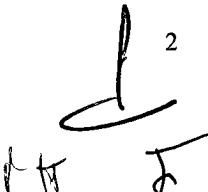
PREMIERE RESOLUTION

Après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration, le rapport du commissaire aux comptes, les explications complémentaires fournies et les différentes observations échangées au cours de la séance, l'Assemblée Générale approuve les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 tels qu'ils ont été présentés, ainsi que la gestion de la société telle qu'elle ressort de l'examen desdits comptes et desdits rapports.

Par ailleurs, elle approuve également les dépenses effectuées au cours de l'exercice écoulé ayant trait aux opérations visées à l'article 39-4 du Code général des impôts pour un montant global de 44 386 euros.

En conséquence, elle donne quitus aux administrateurs de leur gestion pour l'exercice écoulé.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pourvoix



 2

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, après avoir constaté que les comptes de l'exercice clos le 31 août 2017 se soldent par un bénéfice de 784 843.31 €

décide, sur proposition du conseil d'administration, l'affectation suivante :

➤ à titre de dividendes aux actionnaires, la somme de 777 000.00 €

Le solde soit 7 843.31 €

➤ au compte « Autres réserves » qui sera ainsi porté de 118 350.28 € à 126 193.59 €

Le Président rappelle que, par décision du conseil d'administration en date du 04 Juillet 2017, il a déjà été payé sur le dividende global de 777 000.00 €, un acompte sur dividendes de 703 500.00 €.

En conséquence, il sera attribué aux associés un dividende brut de 37.00 € pour chacune des vingt et un mille actions composant le capital social et, pour satisfaire aux obligations fixées par l'article 243 bis du CGI, il est rappelé que la présente distribution rendra :

➤ éligible à l'abattement de 40 % un montant total de revenus distribués de 481.00 € ouvert aux personnes physiques détentrices d'actions de capital.

➤ non éligible à l'abattement de 40 % un montant total de revenus distribués de 776 519.00 € ouvert aux personnes morales détentrices d'actions de capital.

L'acompte sur dividendes a été mis en paiement au siège social à compter du 04 Juillet 2017 par inscription en comptes courants.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contrevoix
Pourvoix

TROISIEME RESOLUTION

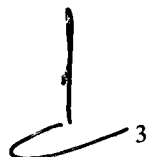
Il est précisé que les dividendes qui ont été mis en distribution au titre des trois derniers exercices ont été de :

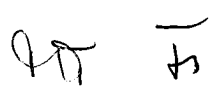
Exercice clos le 31 août 2014

➤ Dividende global : 1 228 500,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % : 994,50 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 1 227 505,50 €

Exercice clos le 31 août 2015

➤ Dividende global : 672 000,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % : 544,00 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % : 671 456,00 €

 3



Exercice clos le 31 août 2016

➤ Dividende global :	829 500,00 €
➤ Dividende éligible à l'abattement de 40 % :	671.50 €
➤ Dividende non éligible à l'abattement de 40 % :	828 828.50 €

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pourvoix

QUATRIEME RESOLUTION

L'Assemblée générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées et statuant sur ce rapport, approuve ledit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pourvoix

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale approuve la proposition de ne pas octroyer de jetons de présence aux membres du conseil d'administration au titre de l'exercice en cours.

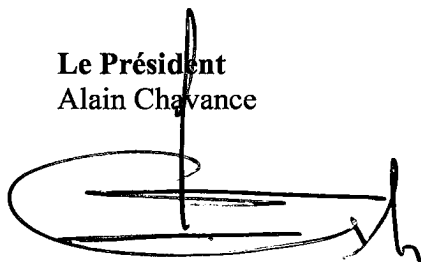
Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pourvoix

SIXIEME RESOLUTION

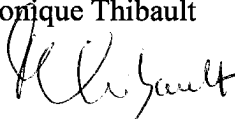
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes formalités de dépôt, de publicité et autres qu'il appartiendra.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité
Contre voix
Pourvoix

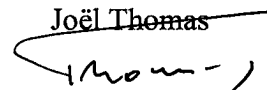
Le Président
Alain Chavance



Le scrutateur
Monique Thibault



Le Secrétaire
Joël Thomas



S.A.A.B
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
46 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel : 09 81 94 88 20 – e-mail : audit@emerson-groupe.com

MAZARS

Société anonyme au capital de 336 000 euros
Siège social : 53 rue Louis Pasteur
76135 MONT-SAINT-AIGNAN
318 610 623 RCS Rouen

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

MAZARS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 août 2017**

Aux Actionnaires,

I - Opinion sur les comptes annuels

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société MAZARS relatifs à l'exercice clos le 31 août 2017, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II - Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} septembre 2016 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

III - Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV - Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés aux Actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

MAZARS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels **Exercice clos le 31 août 2017**

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Conseil d'Administration et dans les autres documents adressés aux Actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

V – Responsabilités de la Direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI - Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;


MAZARS

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels Exercice clos le 31 août 2017

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments
- collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 8 Janvier 2018

S.A.A.B



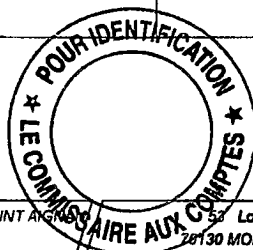
Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris

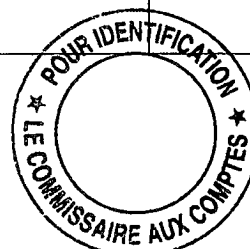
Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/08/2017	Net 31/08/2016
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaire	16 180	16 180		693
Fonds commercial (1)	876 450	616 988	259 462	273 380
Autres immobilisations incorporelles	44 337	43 206	1 130	2 005
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	794 992	567 778	227 214	268 442
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 220 490		1 220 490	1 220 490
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés	170		170	169
Prêts				
Autres immobilisations financières	79 797		79 797	76 925
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	3 032 415	1 244 153	1 788 263	1 842 104
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)	212 175		212 175	
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	1 152		1 152	1 152
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 763 892	418 001	3 345 891	3 476 565
Autres créances	1 101 624		1 101 624	1 392 193
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	1 190 276		1 190 276	984 897
Charges constatées d'avance (3)	207 896		207 896	117 818
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 477 015	418 001	6 059 015	5 972 626
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	9 509 431	1 662 153	7 847 277	7 814 729
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			467 923	429 034



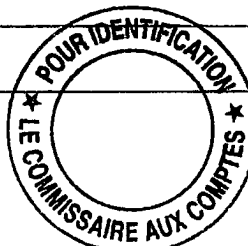
Bilan Passif

	31/08/2017	31/08/2016
CAPITAUX PROPRES		
Capital	336 000	336 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	68 995	68 995
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	33 600	33 600
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	118 350	112 302
Report à nouveau	-703 500	-693 000
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	784 843	835 649
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées	41 025	41 025
TOTAL CAPITAUX PROPRES	679 313	734 470
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		50 000
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		50 000
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	139 211	299 106
Emprunts et dettes financières diverses (3)	3 093 108	2 770 070
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	27 474	65 928
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 719	574 951
Dettes fiscales et sociales	3 200 194	3 278 683
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 855	1 669
Autres dettes	16 403	21 810
Produits constatés d'avance (1)		18 042
TOTAL DETTES	7 167 964	7 030 259
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	7 847 277	7 814 729
(1) Dont à plus d'un an (a)	480 792	567 272
(1) Dont à moins d'un an (a)	6 659 698	6 397 060
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	780	972
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



Compte de résultat

	31/08/2017	31/08/2016
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	10 939 262	11 391 580
Chiffre d'affaires net	10 939 262	11 391 580
Dont à l'exportation	19 931	18 200
Production stockée	212 175	-199 977
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	17 522	
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	468 983	620 359
Autres produits	2	8 242
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	11 637 944	11 820 205
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	2 671 995	2 704 941
Impôts, taxes et versements assimilés	273 420	282 638
Salaires et traitements	4 903 310	4 895 576
Charges sociales	1 952 353	2 004 449
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	60 240	63 820
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	215 990	156 590
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	75 289	174 801
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION (II)	10 152 597	10 282 815
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	1 485 347	1 537 390
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)		
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)	2	3
Autres intérêts et produits assimilés (3)	2 706	2 226
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change	126	
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (V)	2 833	2 229
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	65 679	37 760
Différences négatives de change	229	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES (VI)	65 908	37 760
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-63 074	-35 532
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)	1 422 272	1 501 858



Compte de résultat (suite)

	31/08/2017	31/08/2016
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	833	476
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	50 000	
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (VII)	50 833	476
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	2 507	23
Sur opérations en capital	256 762	15 069
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		50 000
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VIII)	259 268	65 091
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-208 435	-64 616
Participation des salariés aux résultats (IX)	148 375	193 341
Impôts sur les bénéfices (X)	280 619	408 353
TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII)	11 691 610	11 822 909
TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+X)	10 906 767	10 987 360
BENEFICE OU PERTE	784 843	835 549
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SA MAZARS MONT SAINT AIGNAN

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/08/2017, dont le total est de 7 847 277 Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 784 843 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/09/2016 au 31/08/2017.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 06/10/2017 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/08/2017 ont L123-12 à L123-28), du règlement ANC N° 2016-07 du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

articles
n°s du

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.



Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 à 3 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 5 à 10 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 8 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Des amortissements sont calculés sur la durée réelle d'utilisation.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Titres de participations et autres titres immobilisés

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition hors frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :



Règles et méthodes comptables

- Taux d'actualisation : 1,5 %
- Taux de croissance des salaires : 3 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : TABLE INSEE TD 88-90

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 160 929 Euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2016 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Valeur au début d'exercice	Augmentation	Diminution	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	876 450			876 450
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	60 517			60 517
Immobilisations incorporelles	936 967			936 967
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	525 761	2 793		528 554
- Matériel de transport	10 344		10 344	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	265 704	733		266 438
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	801 810	3 526	10 344	794 992
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 220 490			1 220 490
- Autres titres immobilisés	169			170
- Prêts et autres immobilisations financières	76 925	2 872		79 797
Immobilisations financières	1 297 584	2 872		1 300 457
ACTIF IMMOBILISE	3 036 361	6 398	10 344	3 032 415



Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/08/2017
Éléments achetés	763 251
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	113 199
Total	876 450

La fusion simplifiée de la société ATHALYS a dégagé un mail technique de 113 198.64 euros sur l'exercice clos le 31/08/2014

Depuis le 1er juillet 2016, la SA MAZARS applique les dispositions de l'article 214-3 du PCG issues du règlement ANC 2015-06.

Le fonds commercial présent au 1 juillet 2016 n'a pas une utilisation limitée dans le temps et à ce titre, n'est pas amorti.

En application de ces dispositions, il est pratiqué chaque année un test de dépréciation qui n'a donné lieu à la constatation d'aucune dépréciation.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations acquises antérieurement au 1er janvier 2005 continuent d'être amorties sur la durée d'usage utilisée antérieurement, car l'examen des durées d'amortissement n'a jamais fait apparaître d'écart significatif entre la durée d'usage et la durée d'utilité lors de la première application du règlement CRC 2002-10.

Les immobilisations acquises à compter du 1er janvier 2005, sont amorties suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue.

Par ailleurs, l'examen de la valeur nette des immobilisations n'ayant pas fait ressortir d'éléments significatifs susceptibles de faire l'objet d'une décomposition, aucun composant n'a été identifié.



Notes sur le bilan

Immobilisations financières

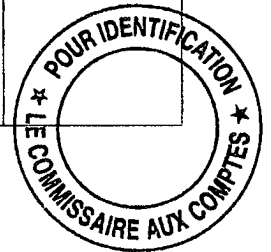
Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SNC EAZY BY MAZARS 76600 LE HAVRE	15 000	-26 898	99,33	-29 606
SARL CABINET D'AUDIT LECOMTE 76120 LE GRAND QUEVIL	368 000	272 461	99,96	-3 155
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avais	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 220 489	1 220 489			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangères					



Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Valeur en début d'exercice	Augmentation	Diminutions	Valeur en fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	603 070	13 918		616 988
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	57 819	1 568		59 387
Immobilisations incorporelles	660 889	15 486		676 375
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	329 091	29 808		358 899
- Matériel de transport	10 344		10 344	
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	193 932	14 946		208 879
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	533 368	44 754	10 344	567 778
ACTIF IMMOBILISE	1 194 257	60 240	10 344	1 244 153

L'entreprise pratique l'amortissement dérogatoire pour bénéficier de la déduction fiscale des amortissements en ce qui concerne les immobilisations dont la durée d'utilisation comptable est plus longue que la durée d'usage fiscale



Notes sur le bilan

Actif circulant

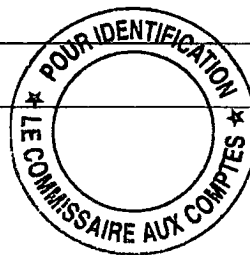
Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 5 153 209 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Autres	79 797		79 797
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 763 892	3 295 969	467 923
Autres	1 101 624	1 101 624	
Charges constatées d'avance	207 896	207 896	
Total	5 153 209	4 605 489	547 720

Produits à recevoir

	Montant
CLIENTS FACTURES A ETABLIR	106 912
FOURNIS.RRR A OBTENUS	633
PERSONNEL PRODUITS A RECEVOIR	5 377
AUTRES ORGANISMES SOC.	747
ETAT AUTRES PRODUITS A RECEVOIR	110 915
Total	224 584



Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

Les flux s'analysent comme suit :

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières	323 227	215 990	121 216	418 001
Total	323 227	215 990	121 216	418 001
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation		215 990	121 216	
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 336 000,00 Euros décomposé en 21 000 titres d'une valeur nominale de 16,00 Euros.

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	21 000	16,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	21 000	16,00



Notes sur le bilan

Liste des propriétaires détenant plus de 10 % du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
SA MAZARS 92075 LA DEFENSE	99,95	20 990,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		

Provisions réglementées

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Reconstitution des gisements pétroliers				
Pour investissements				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires	41 025			41 025
Prêts d'installation				
Autres provisions				
Total	41 025			41 025
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				



Notes sur le bilan

Provisions pour risques et charges

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises utilisées de l'exercice	Reprises non utilisées de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires					
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges	50 000		50 000		
Total	50 000		50 000		
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation					
Financières			50 000		
Exceptionnelles					



Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 7 140 490 Euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an et à 5 ans au plus	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	780	780		
- à plus de 1 an à l'origine	138 431	60 816	77 615	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	3 093 108	2 689 931	403 177	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	689 719	689 719		
Dettes fiscales et sociales	3 200 194	3 200 194		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 855	1 855		
Autres dettes (**)	16 403	16 403		
Produits constatés d'avance				
Total	7 140 490	6 659 698	480 792	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :	159 704			
(**) Dont envers Groupe et associés	2 557 854			



Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
FOURNISSEURS FACTURES NON PARVENUES	166 730
INTERETS COURUS A PAYER BANQUES	780
INTERETS COURUS SUR PARTICIPATION D	82 290
INT.COURUS S/ AUTRES EMPRUNTS	320
DETTES PROV CONGES A PAYER	317 747
DETTES PROV PARTICIPATION	148 375
DETTES PROV INTERESSEMENT	462 125
DETTES PROV PRIMES REMUNERATIONS	351 958
AUTRES CHARGES A PAYER	11 549
CH SOCIALES SUR CONGES A PAYER	147 271
CH SOCIALES SUR PRIMES A PAYER	164 281
CH SOC S/INTERESSEMENT A PAYER	122 101
TAXE D APPRENTISSAGE	20 725
FORM PROFESSIONNELLE ALTERNANCE	13 960
FORM PROFESSIONNELLE FONGECIF	17 831
EFFORT CONSTRUCTION	33 856
CONTRIB ECONOMIQUE ET TERRITORIALE	26 579
TAXE SUR LES VEHICULES DES SOCIETES	5 520
AGEFIPH (TAXE HANDICAPES)	12 524
ETAT AUTRES CHARGES A PAYER	101 244
CLIENTS RRR A ACCORDER	12 219
Total	2 219 984

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONSTATEES D AVANCE	207 896		
Total	207 896		



Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

	France	Etranger	Total
Ventes de produits finis			
Ventes de produits intermédiaires			
Ventes de produits résiduels			
Travaux			
Etudes			
Prestations de services	10 649 841	19 931	10 669 772
Ventes de marchandises			
Produits des activités annexes	269 490		269 490
TOTAL	10 919 331	19 931	10 939 262

Charges et Produits exceptionnels

Résultat exceptionnel

Opérations de l'exercice

	Charges	Produits
Pénalités, amendes fiscales et pénales	2 507	
Autres charges	256 762	
Produits des cessions d'éléments d'actif		833
Provisions pour risques et charges		50 000
TOTAL	259 268	50 833



Notes sur le compte de résultat

Résultat et impôts sur les bénéfices

Ventilation de l'impôt

	Résultat avant impôt	Impôt correspondant	Résultat après impôt
+ Résultat courant	1 422 272	280 619	1 141 653
+ Résultat exceptionnel	-208 435		-208 435
- Participations des salariés	148 375		148 375
Résultat comptable	1 065 462	280 618	784 843



Notes sur le compte de résultat

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente, compte tenu d'un taux d'impôt sur les sociétés de 33 1/3 %, fait ressortir une créance future d'un montant de 45 675 Euros. Ce montant ne tient pas compte d'un éventuel paiement de la contribution sociale sur les bénéfices.

	Montant
Accroissements de la dette future d'impôt	
Liés aux amortissements dérogatoires	41 025
Liés aux provisions pour hausse des prix	
Liés aux plus-values à réintégrer	
Liés à d'autres éléments	
A. Total des bases concourant à augmenter la dette future	41 025
Allègements de la dette future d'impôt	
Liés aux provisions pour congés payés	
Liés aux provisions et charges à payer non déductibles de l'exercice	178 050
Liés à d'autres éléments	
B. Total des bases concourant à diminuer la dette future	178 050
C. Déficit reportables	
D. Moins-values à long terme	
Montant de la créance future (A - B - C - D) * 33 1/3 %	45 675



Autres informations

Effectif

Effectif moyen du personnel : 115 personnes dont 1 apprenti.

Informations sur les dirigeants

Rémunérations allouées aux membres des organes de direction

La rémunération des organes de direction, d'administration ou de surveillance n'est pas fournie car elle conduirait à indiquer une rémunération individuelle.

Identité de la société mère consolidant les comptes de la société

Dénomination sociale : MAZARS

Forme : SA

Au capital de : 8 320 000 Euros

Adresse du siège social :
Tour Exaltis- 61, rue Henri Regnault
92 400 COURBEVOIE



Autres informations

Engagements financiers

Engagements donnés

Les parts détenues dans le capital de notre filiale SARL Cabinet d'Audit Lecomte ont été données en garantie d'un prêt consenti par la BSD-CIC.

La dernière échéance de ce prêt a été payée au mois de juillet 2017 et le prêt était donc totalement remboursé à la clôture.

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 239 816 Euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation CNC 03-R-01 du 1er avril 2003.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de formation, de prospection de nouveaux marchés, .



S.A.A.B
Société de commissariat aux comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris
46 rue Cardinet - 75017 Paris
Tel: 09 81 94 88 20 – email : audit@emerson-groupe.com

MAZARS
Société anonyme au capital de 336 000 euros
Siège social : 53 rue Louis Pasteur
76135 MONT-SAINT-AIGNAN
318 610 623 RCS Rouen

RAPPORT SPÉCIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

EXERCICE CLOS LE 31 AOUT 2017

MAZARS

Rapport du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 août 2017

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisé ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimées nécessaire au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes en France relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-38 du code de commerce.

CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Fait à Paris, le 8 Janvier 2018

S.A.A.B



Patricia DURET
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris



Gabriel de VILLEPIN
Commissaire aux comptes inscrit
membre de la compagnie de Paris